

***Compte-rendu du Comité Technique Local (CTL)
du 3 juin 2013***

« Bon, alors là on passe au vote »

Nous avons participé à un simulacre de comité technique local où devait - à nouveau - être débattu le déménagement de la Trésorerie Nord Val-de-Marne, ainsi que la création d'un nouveau service comptable à Créteil.

En guise de débat, nous avons assisté à un sempiternel « ***bon, alors là on passe au vote*** » de la part de notre chère Direction départementale.

D'ailleurs, le ton était donné avant même le début de cette réunion, puisque nous avons été informés du fait que, compte-tenu de l'emploi du temps chargé de nos directeurs, ce CTL ne pourrait pas excéder la demi-journée.

Sur le déménagement de la Trésorerie Nord Val-de-Marne :

Comme détaillé dans la liminaire ci-jointe, seul le refus de vote était possible face à une Direction qui nous fait perdre notre temps (ou « *tourner en rond* » de l'aveu même de Madame BLANC !), n'écoulant qu'elle-même. Méprisant ainsi les agents concernés (et leurs conditions de travail), les acteurs de prévention, l'avis du Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT), les organisations syndicales, les élus locaux et même les écrits du Président de la République, du Ministre des Finances ainsi que de celui du Budget !

Aurions-nous atteint le niveau zéro du dialogue social ? Il faut croire que oui.

D'ailleurs, comme nous leur avons fait remarquer, si nous tournons en rond c'est parce que les problèmes que nous avons soulevés lors des précédents CTL et CHSCT ne sont toujours pas réglés et ne donnent lieu, dans le meilleur des cas, qu'à des réponses évasives. Il en va ainsi, par exemple :

- de la caisse commune (surcharge de travail, stress, volontaires, respect des horaires variables...) ;
- de la sécurité de l'immeuble (entrée rue de France, volets, fenêtres... mais la Direction nous affirme que le nécessaire sera fait, sans autre précision) ;
- des problèmes électriques à Vincennes (qui ne manqueront pas de s'amplifier avec les ordinateurs, imprimantes (...) à rajouter !
- des cloisons amiantées (etc.).

Pire, les rapport des acteurs de prévention n'allant pas dans le sens du projet de la Direction, Madame BLANC ose même ouvertement suggérer que « *le plan présenté par le Médecin de prévention a été rédigé à la demande des syndicats* ».

Après plusieurs « ***bon, alors là on passe au vote*** » :

- FO a voté contre ce projet ;
- Solidaires Finances publiques & la CGT ont refusé de voter (pour les motifs exposés dans notre déclaration liminaire).

Sur la fusion du service LIAISON COMPTABILITE RECOUVREMENT et du service COMPTABILITE GENERALE :

Les problèmes que nous avons soulevés lors des précédents CTL et CHSCT ne sont... toujours pas réglés, comme par exemple :

- la réfection de l'éclairage (ils attendent une réponse de la centrale pour le budget) ;
- la cellule incident sera peut être transférée au service DSF (Dépôts et Services Financiers)... « qui a la marge de manœuvre pour absorber cette mission » (sans voir d'effectif supplémentaire donc ?).

Après un « ***bon, alors là on passe au vote*** », FO, la CGT & Solidaires Finances publiques avons tous voté contre ce projet.

Nous avons rappelé que nous étions contre cette fusion car elle n'a pour unique objet que de masquer les difficultés croissantes liées aux continuelles suppressions de postes, tout en s'effectuant dans des conditions matérielles nettement insuffisantes, le tout sans respecter les conditions de travail des agents.

Questions diverses :

- Nous avons attiré l'attention de la Direction sur l'obsolescence de certains terminaux de paiement par carte bancaire. N'étant plus aux normes exigées, ils sont potentiellement plus facilement piratables. La Direction va contacter la centrale pour savoir ce qu'il en est.
- D'autres organisations syndicales ont relancé la Direction sur la question de la répartition des indemnités communales. Nous sommes très réservés sur le sujet en raison du **risque de mettre en péril l'existence même de ces indemnités**.
- Il y a toujours les mêmes problèmes d'effectifs sur bon nombre de sites.
- La Direction découvrait le problème des jours de CET au-delà de 20 automatiquement versés sur le régime de retraite additionnelle.
- Les travaux sur le clos et le couvert à Créteil sont à nouveau reportés, à la rentrée cette fois-ci. La découverte d'amiante sur le toit serait peut être à l'origine de ce retard.
- Une assemblée générale extraordinaire des copropriétaires va être organisée à L'HAY-LES-ROSES, avec pour objet le désamiantage du parking.
- La question des problèmes de chauffage sur le site d'Ivry-sur-Seine étant liée au contrat de location, la question de la légalité des clauses qui y figurent va être posée à la division des affaires juridiques. (Bref, des réparations durables ne sont pas prêtes d'être effectuées).
- Les robinets (ou simplement les joints) du SIP de Villejuif vont être réparés ou remplacés.
- Il a été demandé de rappeler aux chefs de services d'orienter les agents en difficulté personnelle

(financière, places en crèche, logements...) vers la délégation de l'action sociale. Cela sera fait lors de la réunion du mardi 4 juin.

- Nous avons eu de longs échanges sur l'organisation de la campagne IR (pas d'appel de candidature pour les permanences dans les centres commerciaux, réceptions dans les mairies - que la direction juge peu utiles - ou dans les maisons de retraite), ainsi que sur vos conditions de travail (logiciel Qmatic en panne, affaire Cahuzac, agressions... y compris - fait nouveau - entre collègues, signe flagrant d'une dégradation croissante de nos conditions de travail !).

Vos représentants au CTL :

- Titulaires : DOUET Bernardo, DUPUIS Maryline, FERREIRA David, LEDUC Olivier ;
- Suppléants : BAILLIN Stéphane, BARBIER Christophe, GUILLERND Sylvie, PRUD'HOMME Eddy.

Nous sommes à votre disposition si vous souhaitez plus de précisions.